

Request for Interpretation Int Marblehead class M-1-2010

A request for interpretation has been received from the MYA (GBR) regarding the legality of a rotating masthead fitting to which the head of the mainsail is secured. This fitting of which a representative example would be the Sails Etc 159g, is felt to be a potential source of exploitation of 'free area' and therefore should be covered by the class rules.

Documents affecting

Int Marblehead **Class Rules (CR)**

Discussion

This small carbon ballraced fitting is applied to the top of the mast and extends above the **head** of the **mainsail** which is attached to it by a lashing. The CR does not refer to or seek to control the size of this fitting. The size of the **mainsail head** is limited by CR G.2.7 to 20 mm. This fitting is naturally placed on the **mast** above the **upper limit mark** and its size is the minimum required to (1) support the 20mm width of the sail **head** and (2) contain the two ball bearings. In view of the height above the deck, the weight and size of the fitting has been kept to the smallest values that allow the fitting to work efficiently and there would seem to be no advantage in enlarging the size in any direction. Any perceived gain in 'free' sail area would be more than offset by the reduction in stability and the increase in windage that could ensue

Conclusion.

This fitting is not specifically controlled by the **Class Rules** and so must be held to be legal. Should this situation change in the future, the whole matter can be considered at that time and under the circumstances that then exist

Demande d'interprétation de la classe internationale Marblehead M-1-2010

Une demande d'interprétation a été reçue du MYA (GBR) concernant la légalité d'un dispositif tournant sur lequel la tête de grand voile est fixée. Cet accastillage dont un exemple représentatif est le N° 159g de Sail etc., est ressenti comme pouvant être une source potentielle d'exploitation de surface additionnelle et devrait donc être couvert par les règles de classe.

Documents affectés

Règles de classe (RC) de la classe internationale Marblehead

Discussion

Ce petit élément de carbone monté sur roulement est placé au sommet du mât et se prolonge au-dessus de la tête de la voile qui lui est attachée par un laçage. Les RC ne font pas référence ou ne cherchent pas à contrôler la taille de cet accastillage. La taille de la tête de grand voile est limitée par RC G.2.7 à 20 millimètres. Cet accastillage est normalement placé sur le mât au-dessus de la marque de limite supérieure et sa taille est le minimum exigé (1) pour supporter la largeur de 20mm de la tête de grand voile et (2) contenir les deux roulements à billes. En raison de la hauteur au-dessus du pont, le poids et la taille de l'accastillage ont été réduits au minimum permettant un fonctionnement efficace et il ne semblerait y avoir aucun avantage en augmentant la taille dans n'importe quelle direction. Tout gain perçu comme surface de voile non mesurée, serait plus que compensés par la réduction de la stabilité et l'augmentation de fardage qui en résulterait

Conclusion.

Cet accastillage n'est pas spécifiquement contrôlé par les règles de classe et doit donc être tenu pour légal.

Si cette situation change à l'avenir, le problème peut être reconsidéré dans son ensemble à ce moment-là en fonctions des circonstances.